

GARANTIES	Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5
<b>THERAPIES NATURELLES &amp; BIEN-ETRE (Forfait annuel par bénéficiaire)</b>					
<b>Prestations de Praticiens de Thérapies Naturelles et de Bien-être non remboursées par le Régime Obligatoire</b>					
Acupuncture, Aromathérapie, Art Thérapie, Ayurvéda, Chiropractie, Conseil en Nutrition, Diététique, Energétique Traditionnelle Chinoise, Etiopathie, Fleurs de Bach, Gestalt-Thérapie, Graphothérapie, Haptonomie, Heilpraktiker, Homéopathie, Hygiéniste, Hypnothérapie, Iridologie, Kinésiologie, Massothérapie, Médecine Traditionnelle Chinoise, Naturopathie, Oligothérapie, Ostéopathie, Pédicurie-Podologie, Phytothérapie, Psychologie, Psychothérapie, Psychopraticien, Qi Gong, Réflexologie, Sexologie, Shiatsu, Sophrologie, Thérapies Energétiques, Yoga. (Sur présentation de facture acquittée)	50% des frais réels dans la limite de 120 € / an soit 6 séances remboursées à raison de 20 € / séance	50% des frais réels dans la limite de 180 € / an soit 9 séances remboursées à raison de 20 € / séance	50% des frais réels dans la limite de 240 € / an soit 12 séances remboursées à raison de 20 € / séance	50% des frais réels dans la limite de 300 € / an soit 15 séances remboursées à raison de 20 € / séance	50% des frais réels dans la limite de 500 € / an soit 25 séances remboursées à raison de 20 € / séance
Produits de Phytothérapie, Aromathérapie, Gemmothérapie, Nutrithérapie, Oligothérapie, Homéopathie, Préparations Magistrales. (Sur présentation de facture acquittée)	50% des frais réels dans la limite de 120 € / an	50% des frais réels dans la limite de 180 € / an	50% des frais réels dans la limite de 240 € / an	50% des frais réels dans la limite de 300 € / an	50% des frais réels dans la limite de 500 € / an
<b>HOSPITALISATION</b>					
Frais de séjour Chirurgie, Médecine, Maternité (établissement conventionné)	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	250% BRSS	300% BRSS
Frais de séjour en Psychiatrie, Rééducation fonctionnelle, Maison de repos, de convalescence, moyen séjour (établissement conventionné)	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Soins - Honoraires	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	250% BRSS	300% BRSS
Soins - Honoraires (Psychiatrie)	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Forfait journalier* en Chirurgie et Médecine	OUI*	OUI*	OUI*	OUI*	OUI*
Forfait journalier* en Psychiatrie (limité à 60 jours/an)	OUI*	OUI*	OUI*	OUI*	OUI*
Forfait journalier* en Maison de repos, de convalescence, moyen séjour (90 jours/an)	OUI*	OUI*	OUI*	OUI*	OUI*
Chambre particulière avec hébergement en Chirurgie, Médecine, Maternité (1)	40 € / jour	40 € / jour	50 € / jour	60 € / jour	70 € / jour
Chambre particulière sans hébergement (limitée à 10 jours/an)	Limité à 7 € / jour	Limité à 7 € / jour	Limité à 7 € / jour	Limité à 7 € / jour	Limité à 7 € / jour
Frais d'accompagnement (lit et repas hospitalier) pour un enfant de moins de 16 ans ou un adulte de plus de 70 ans en Chirurgie et Médecine	15 € / jour	15 € / jour	15 € / jour	20 € / jour	20 € / jour
<b>SOINS ET HONORAIRES MEDICAUX</b>					
Consultations, Visites Généralistes	100% BRSS	125% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	250% BRSS
Consultations, Visites Spécialistes	100% BRSS	125% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	250% BRSS
Actes techniques, Auxiliaires Médicaux, Analyses laboratoire, Radiologie	100% BRSS	125% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	250% BRSS
Transport du malade	100% BRSS	100% BRSS	125% BRSS	125% BRSS	150% BRSS
Pharmacie	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
<b>DENTAIRE (Forfait annuel et plafond par bénéficiaire)</b>					
Soins et Radios	100% BRSS	125% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	250% BRSS
Prothèses mobiles et fixes acceptées par le RO	100 €/prothèse	125 €/prothèse	150 €/prothèse	200 €/prothèse	250 €/prothèse
Orthodontie acceptée par le RO	200 €/semestre	225 €/semestre	300 €/semestre	350 €/semestre	400 €/semestre
Forfait annuel Implantologie, Parodontologie	100 €	125 €	150 €	200 €	300 €
Plafond global du poste dentaire - Années 1 et 2	800 €	900 €	1000 €	1100 €	1200 €
Plafond global du poste dentaire - Années suivantes	1500 €	1600 €	1750 €	2000 €	2200 €
<b>CURE THERMALE (Forfait annuel par bénéficiaire)</b>					
Honoraires de surveillance	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
<b>AUDIOPROTHESE - PETIT APPAREILLAGE (Forfait annuel par bénéficiaire)</b>					
Petit Appareillage - Audioprothèse	100% BRSS	100% BRSS	125% BRSS	125% BRSS	150% BRSS
<b>ACCIDENT (2)</b>					
Individuelle Décès Accident	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €
<b>FRAIS D'OBSEQUES (2) (versés pour un décès par dossier et par an)</b>					
Participation forfaitaire pour frais funéraires	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
<b>CAGNOTTE (2)</b>					
Cagnotte «Coups durs» valable après 6 mois (par année civile et par chef de famille de plus de 18 ans et de moins de 60 ans) en cas de : - Perte d'emploi - Arrêt de travail - Hospitalisation suite à un accident (3)	Maximum 250 €	Maximum 250 €	Maximum 250 €	Maximum 250 €	Maximum 250 €
<b>OPTION OPTIQUE - GARANTIE R1 (Forfait annuel par bénéficiaire)</b>					
Monture, verres, lentilles acceptées ou refusées, y compris opération de la myopie	75 €	75 €	75 €	75 €	75 €
<b>OPTION OPTIQUE - GARANTIE R2 (Forfait annuel par bénéficiaire)</b>					
Monture, verres, lentilles acceptées ou refusées, y compris opération de la myopie	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €

\* Forfait Journalier : tarif en vigueur défini par le Ministère de la Santé

(1) Chambre particulière exclue en Psychiatrie, Rééducation fonctionnelle, Maison de repos, de convalescence, moyen séjour.

(2) Garanties régies par des conditions générales spécifiques.

(3) Durée d'hospitalisation maximum de 7 jours.

Les remboursements indiqués ci-dessus sont calculés en pourcentage de la base du remboursement Sécurité Sociale et comprennent ceux effectués par le RO.

ASSISTANCE : 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur simple appel téléphonique. En cas d'hospitalisation: aide à domicile, assistance en cas d'accident, prise en charge complémentaire ou avance des dépenses de santé engagées à l'étranger.

BRSS : Base de Remboursement de la Sécurité Sociale